

*Accord de libre-échange*

Le Canada doit s'ouvrir au monde, comme l'a toujours fait l'ouest du Canada, l'économie de notre région étant fondée sur le commerce avec l'Europe. Nous ne pouvons prétendre que le monde, tel que décrit dans l'extrait que nous a lu le député de Windsor, existe encore de nos jours. Il n'en est rien. Les gens prospères dans le monde sont les Japonais, les Suisses, les Allemands de l'Ouest . . .

**M. McCurdy:** On trouve une véritable économie de libre-échange au Japon.

**M. Kilgour:** Ce sont les gens qui savent que l'avenir réside dans la production de produits de haute qualité et la prestation d'un excellent service aux clients. Je rappelle aux députés que dans ces pays, le citoyen moyen s'en sort fort bien. Comme, selon moi, les Canadiens le montreront lors des prochaines élections, ils savent fort bien que c'est la voie à suivre.

Le député a déclaré tout à l'heure que le Japon ne fait partie d'aucun groupe commercial. C'est vrai, mais quel autre pays membre de l'OCDE mis à part le Japon, le Canada et les États-Unis ne fait pas partie d'un groupe commercial?

**M. McCurdy:** Quel degré de mainmise étrangère trouve-t-on au Japon?

**M. Kilgour:** Si nous mettons en oeuvre cet accord, comme je l'espère vivement, le Canada fera alors partie de la communauté commerciale la plus importante, la plus prospère du monde, même si certains pourraient prétendre que le Marché commun est encore plus puissant. Au moins, nous serons alors en mesure de dire aux gens de Windsor, Edmonton, Toronto et St. Catharines de se préparer, car ils peuvent vendre maintenant sur tout le marché nord américain.

Je vais vous en donner un exemple. Malheureusement, il ne concerne pas Edmonton, mais Montréal. Un fabricant de vêtements d'hiver pour enfants de Montréal doit verser un droit de 42 p. 100 sur les vêtements ornés qu'il vend aux États-Unis. Il est en faveur de cet accord.

**M. Langdon:** Il devra encore verser des droits.

**M. Kilgour:** Pas du tout. Comme le député le sait pertinemment, les droits en question seront supprimés graduellement sur une période de dix ans.

**M. Langdon:** Pas dans le cas des vêtements.

**M. Kilgour:** Si nous pouvons nous débarrasser de ces droits et des barrières non tarifaires, les Canadiens, qu'ils vivent à Terre-Neuve, au nord de la Nouvelle-Écosse, au nord de l'Ontario, au nord du Québec ou dans l'Ouest profiteront des mêmes avantages sur lesquels les habitants du sud de l'Ontario peuvent compter, qu'ils méritent et dont ils continueront de bénéficier, je l'espère. C'est pourquoi je souhaite vivement que l'on aille de l'avant avec cet accord.

Pour ma part, j'attends avec impatience de faire campagne sur cette question. Selon moi, les députés qui nous demandent de retourner 30 ans en arrière s'apercevront que les Canadiens ne sont pas prisonniers du passé. Ils croient dans l'avenir. Ils sont persuadés que nous pouvons être compétitifs en Amérique

du Nord. Lorsque nous aurons commencé à faire cela, ils croient que nous serons en mesure d'être davantage compétitifs dans les pays de la ceinture du Pacifique, en Europe et dans d'autres coins du monde.

Je suis persuadé que l'attribution de temps sera appliquée sous peu et qu'avant longtemps, nous regarderons nos électeurs dans les yeux et leur dirons, comme le *Globe and Mail* l'a précisé, que si l'accord est rejeté, Windsor n'en souffrira peut-être pas, mais ce sera le cas de bien d'autres endroits au Canada. Je rappelle aux députés de Windsor que l'accord en question englobera l'accord sur l'automobile et que si les Américains veulent annuler ce dernier, chose qu'ils peuvent faire très facilement et rapidement à l'heure actuelle, ils devront annuler tout l'accord commercial.

J'invite les Canadiens qui profitent le plus du libre-échange dans le secteur de l'automobile à laisser les habitants des autres régions du pays bénéficier de certains des avantages qui s'offrent à eux.

**M. Len Hopkins (Renfrew—Nippissing—Pembroke):** Monsieur le Président, ce qui est surprenant dans le débat de ce soir, c'est que très peu de députés d'en face parlent de l'amendement. Nous avons entendu un discours qui était tellement éloigné du sujet que le député aurait dû être rappelé à l'ordre.

● (1850)

Nous avons entendu le secrétaire parlementaire dire au député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) qu'il aurait dû présenter et débattre son amendement en comité. A quoi cela sert-il de proposer des amendements au sein d'un comité parlementaire où le gouvernement, en la personne des députés d'en face, s'évertue à les rejeter?

**M. McDermid:** Ce n'est pas vrai.

**M. Hopkins:** Les députés d'en face tournent autour du pot cherchant à faire croire aux Canadiens que ce comité a fait du travail très sérieux. C'était une bonne discussion mais ils n'ont pas accepté les amendements.

**M. McDermid:** C'est faux.

**M. Hopkins:** Comparativement aux autres projets de loi et aux autres amendements proposés, on peut dire que celui-ci, qui porte sur la question la plus importante que le Parlement ait eu à examiner depuis des décennies, n'a pas été très bien traité. Il a été mal traité par le gouvernement du Canada et par les ministériels siégeant au sein de ce comité.

**M. McDermid:** Vous n'étiez pas là, comment le savez-vous?

**M. Hopkins:** Monsieur le Président, le député de Brampton a toujours son mot à dire, mais j'y suis habitué; je sais que ce que je dis le trouble beaucoup.

Revenons aux amendements et au sujet de la discussion, au fait que dans ce projet de loi, les frontières des États-Unis soient clairement délimitées . . .

**M. McDermid:** Pourquoi?